



Grenoble, le 17 mars 2021

ÉRIC PIOLLE
MAIRE DE GRENOBLE

Réf : EP/OB/AD/DFV/ 2021/501143
Affaire suivie par : Thibault JOUANNIC
☎ : 04.76.76.32.35

Objet : Ateliers participatifs

Madame, Monsieur,

Vous allez prendre part à des ateliers participatifs qui débiteront samedi 20 mars prochain. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour le temps que vous allez y consacrer et pour votre engagement citoyen dans ce dispositif.

Malgré le contexte actuel de crise sanitaire, la Ville de Grenoble a souhaité associer les habitant·es à la construction des politiques publiques de demain. Celles-ci se doivent d'articuler deux exigences au cœur du projet municipal. D'une part, celle de prendre en compte des problématiques environnementales, lesquelles imposent de repenser collectivement nos modes de vie, nos façons de travailler, de nous déplacer. D'autre part, l'exigence de justice sociale : toutes les politiques publiques, y compris celles concernant les questions environnementales, se doivent d'être construites et mises en œuvre avec une exigence de réduction des inégalités et d'accès aux biens communs.

Ce changement de trajectoire doit partir de vos usages, de ce qui vous est essentiel, pour construire des réponses adaptées aux défis sociaux et environnementaux de notre époque. Les ateliers auxquels vous allez participer constituent un espace démocratique participatif au sein duquel nous souhaitons donner voix à la parole citoyenne. Entre mars et juin 2021, vous ferez donc partie de l'un des six groupes d'habitant·es représentant les 6 secteurs de la ville. Vous œuvrerez à l'écriture d'une feuille de route citoyenne pour votre secteur, laquelle sera présentée publiquement à l'issue de quatre séances de travail. Cette feuille de route permettra de prioriser les principaux enjeux des habitant·es pour les prochaines années, servant ainsi de socle aux futures instances grenobloises de participation citoyenne et aux projets de territoires.

Votre participation en tant qu'habitant·e est précieuse : ces ateliers ont été pensés pour permettre l'expression d'une parole libre, dans un cadre bienveillant et collaboratif. Mme Annabelle Bretton, adjointe à l'éducation populaire, à la jeunesse et à la démocratie ouverte, et M. Antoine Back, adjoint aux risques, à la prospective et à la résilience territoriale, seront présent·es à la première séance du 20 mars pour vous présenter le dispositif et le mandat qui vous est donné.

Je vous remercie par avance de votre plein engagement dans la réussite de ces ateliers, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

ÉRIC PIOLLE
+ LOU